

Zeitschrift:	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	31 (1974)
Heft:	1
Rubrik:	Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

Amis de la nature — Union romande

Union Touristique Suisse

Programme romand 1974

2 et 3 février:	Championnat jurassien AN de ski à Mont-Soleil (Saint-Imier)
23 et 24 février:	Championnat romand AN de ski à Tête-de-Ran (La Chaux-de-Fonds)
2 et 3 mars	Courses prévôtoises de fond aux Saneys (Le Locle)
9 et 10 mars:	Fête romande AN de ski de fond aux Saneys (Le Locle)
4 et 5 mai:	Cours romand d'orientation à Frateco
Septembre:	Marche d'orientation jurassienne
27 octobre:	6e course d'orientation organisée par la section de Genève région Saint-George
6, 7 et 8 décembre:	Cours de formation et de répétition pour les moniteurs romands de ski

Aménagement de Vidy: quinze millions afin de réaliser la 2e étape d'ici à 1980

Les sportifs tout comme les promeneurs auront déjà eu l'occasion d'apprécier les installations actuellement en place ou en voie d'achèvement comme le Centre romand d'aviron, dont l'exécution a subi quelque retard, en raison de l'instabilité du terrain qui a nécessité une plus longue période de tassement.

Un équipement exemplaire déjà en place

C'est en 1965, que le Conseil communal a voté un préavis d'intention. En 1969, ce même Législatif accordait les crédits nécessaires à la création d'un port de petite batellerie et d'une gare lacustre à Ouchy. Toujours dans le cadre de l'aménagement des rives du lac entre Ouchy et la Chambronne, le conseil votait les crédits pour la construction d'un port de petite batellerie à Vidy.

A ce jour, l'équipement disponible fait déjà l'admiration des autres villes suisses et même étrangères. Outre le camping, on compte cinq terrains de football, deux terrains de hockey sur gazon, un terrain d'athlétisme, avec piste cendrée (stade ouest) sans oublier les terrains de basketball, de handball, une dizaine de courts de tennis, dont quatre couverts. A cela s'ajoutent les divers équipements destinés à la navigation. A noter que l'aménagement des parcs a pu être mené à bien grâce à l'apport du personnel communal spécialisé. Dès le départ, les autorités communales avaient décidé d'étaler les réalisations au gré des fluctuations budgétaires. Cette procédure s'est révélée plus que rationnelle sur le plan économique.

Ancien stade rénové

Par voie de préavis, la Municipalité se propose maintenant d'entamer la seconde étape qui marquera en quelque sorte le couronnement de longues années d'efforts. Un crédit de quinze millions est demandé à cet effet.

Cette nouvelle étape comprendra d'abord la rénovation de l'ancien stade de Vidy qui restera avant tout un terrain d'entraînement pour les différentes disciplines sportives par équipe.

Dans son projet, la Municipalité a voulu conserver à tout prix le bouclier de peupliers entourant le terrain, de même que les gradins en herbe qui font le charme de ce stade. Quant à la piste, elle sera modifiée, afin de mieux répondre aux exigences actuelles tout en gardant ses quatre couloirs en cendrée. Il est également prévu de créer une piste d'entraînement, dont la couverture sera aménagée en gradins pour le public d'une capacité de 700 places, dont environ 250 abritées. L'ensemble comprendra, par ailleurs, diverses installations de service.

Nouveau restaurant-auberge

Le restaurant du stade jouira d'un nouvel emplacement, au sud, de l'ancien stade, à proximité des installations de la petite batellerie. L'établissement sera transformé en restaurant-auberge d'une capacité de 50 lits. Le café-brasserie, ainsi que les salles à manger et les salles de société auront une capacité de 280 places auxquelles il faut ajouter les 300 places sur les terrasses extérieures.

Un immeuble locatif sera d'autre part érigé à l'entrée de Vidy, pour y recevoir les appartements des surveillants des installations sportives, le concierge du Centre romand d'aviron, des locaux pour la brigade du lac et le secrétariat général du Stade-Lausanne. Cette deuxième étape permettra aussi de compléter les couverts à bateaux et les locaux d'entretien.

Un stade de compétition

L'ensemble sportif envisagé va être complété par un stade de compétition. On se propose en effet d'aménager le Stade de Vidy-Ouest, en le dotant notamment d'une tribune couverte de 2000 places assises, de gradins en béton pouvant recevoir 1300 personnes, sans compter les autres gradins entourant le

terrain et qui pourront accueillir quelque 10 000 personnes, ce qui porte la capacité du stade à environ 14 000 personnes. La piste du stade sera élargie à huit couloirs et son tracé légèrement modifié.

Elle sera revêtue de matière synthétique tout comme certaines autres installations techniques. Il faut peut-être préciser que la conception de la tribune permettra d'y inclure à l'intérieur, un centre médico-sportif, dont la portée dépassera largement les limites communales.

Championnats d'Europe d'athlétisme en 1978?

Lausanne organisera-t-elle les championnats d'Europe d'athlétisme en 1978? Il en est sérieusement question, d'autant plus que les installations de Vidy, moyennant certains compléments, peuvent parfaitement remplir toutes les conditions. Lausanne est «outillée» pour une telle compétition. On saura dans quelques semaines, si la candidature pourra être définitivement envisagée, après que le Conseil communal ait donné le feu vert. Si tel est le cas, il faudra songer à «compresser» l'étalement des dépenses qui s'échelonnent jusqu'en 1980, ceci afin d'accélérer la concrétisation des projets. A noter, que la Ville bénéficiera de l'appui de la Confédération et de la Société du Sport-Toto notamment.

«Nous avons entre les mains un bijou et c'est en orfèvre que nous allons travailler.» Ces propos enthousiasmants ont été exprimés hier par l'architecte responsable, M. Lonchamp.

«Lausanne n'a plus rien à envier à Macolin» a-t-on encore entendu hier. C'est vrai. L'ensemble de la collectivité lausannoise partage sans doute ce point de vue. Les activités sportives déployées à Vidy dépasseront largement le cadre local pour devenir un attrait régional, voire national et pourquoi pas international.

par K. Schaefer

«Tribune de Lausanne Le Matin»

Plus d'anabolisants pour les sportifs

Les sportifs ne pourront plus se servir d'anabolisants pour améliorer leurs performances. En effet, un groupe de médecins anglais a trouvé une parade pour contrer l'emploi de ces stimulants.

La nouvelle a été annoncée par le Dr Roger Bannister, président du «Sports Council» britannique, qui a subventionné les recherches effectuées par un groupe d'étudiants en médecine de l'hôpital Saint-Thomas de Londres.

Cette méthode, comprenant examens de sang et d'urine, est basée sur la technique connue sous le nom d'examen radioimmunologique.

Rappelant que l'emploi de stimulants est interdit par le Comité international olympique et par les fédérations sportives à travers le monde mais que, jusqu'à présent il n'y avait aucune méthode pour détecter leur emploi, le Dr Bannister (le premier homme à courir le mile en moins de 4 minutes) a déclaré: «Mis à part le fait de tricher, les sportifs qui prennent des anabolisants risquent de compromettre leur santé. Il est évident que les stéroïdes pris à fortes doses peuvent causer des troubles hépatiques et diminuer la puissance sexuelle.»

Cette découverte risque de mettre fin pour un temps à la série des records du monde obtenus dans certaines spécialités, telles les épreuves de lancer, de sprint et de haies en athlétisme, et en haltérophilie.

«24 heures, édition nationale et vaudoise»

Inauguration d'un parcours Vita à Couvet

Le parcours Vita de Couvet (le 364me de ce genre en Suisse), situé en dessus de Plancemont, a été inauguré en présence d'une cinquantaine de personnes, dont plusieurs conseillers généraux, M. Jacques Steudler, président de l'ADEV; Mme Marie-Françoise Blondeau, représentante du service cantonal «J+S»; MM. Georges Berger et Roger Furer, de l'agence «Vita» de Neuchâtel; Alexandre Zangrando, chef technique de l'UGVT, les délégués de sociétés sportives de Couvet et M. Jacques Girod, inspecteur forestier.

La courte partie officielle a été ouverte par le président de l'Union des sociétés locales qui a remercié les autorités communales, le service forestier du 7me arrondissement et les employés des travaux publics grâce auxquels le parcours a été réalisé. Le représentant de «Vita», M. Georges Berger, a remis à M. Emery, un fanion en souvenir de cette journée. Le discours officiel a été prononcé par le président de commune, M. Emery qui a rappelé les buts d'une telle réalisation. Le parcours de Couvet a une longueur de 2400 m et comprend vingt postes. Il est situé dans une région ensoleillée et accessible de tout le Vallon. Puis, M. Emery a coupé le ruban aux couleurs covassonnes qui avait été suspendu entre deux arbres situés en haut du chemin de la Chaudrette, à proximité immédiate du poste numéro un. Invités et personnes présentes ont ensuite, fait le tour du parcours qui emprunte des chemins déjà construits et des sentiers nouveaux, aménagés d'une façon parfaite. La visite terminée, une collation a été servie place de l'Etoile. Et c'est dans une sympathique ambiance qu'a pris fin cette inauguration. La piste est ouverte à toute la population du Val-de-Travers. Des places de parc ont été aménagées à mi-chemin entre la route cantonale et la place de l'Etoile, sur le chemin de Prise-Sèche.

«FAN - l'Express»